

## FINANCES

Réseau québécois du crédit communautaire

# Risque ? Oui, mais rentable

## Et 3768 emplois ont été créés ou maintenus

Lorsqu'on entend parler de microcrédit, on pense systématiquement au Bangladesh, à Mohammed Yunus et sa Grameen Bank. Pourtant, cette forme de financement n'est pas l'apanage des pays pauvres. À sa façon, le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) ose ici cette philosophie financière dans une formule qui fait mouche.

ÉTIENNE  
PLAMONDON ÉMOND

À Québec, 77 % des entreprises qui ont bénéficié du crédit communautaire demeurent en activité cinq ans après leur création, selon le RQCC. Ce chiffre est d'autant plus probant que, selon le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), seulement environ le tiers de toutes les entreprises du Québec atteignent leur cinquième anniversaire.

Or le RQCC appuie des entreprises souvent jugées à risque du point de vue des établissements financiers traditionnels. Pourtant, malgré les démarrages dans la précarité, les histoires à succès du crédit communautaire pleuvent. Parmi tant d'autres, le cas de Bumimis, une entreprise de couches recyclables pour bébés, créée par un groupe de femmes, est évoqué par Roselyne Mavungu, présidente du RQCC. Bumimis a bénéficié de l'un des premiers financements octroyés par l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM), maintenant membre du RQCC. Si le projet, à l'époque, paraissait « farfelu » et « artisanal », « une dizaine d'années plus tard elles sont encore là et elles font un chiffre d'affaires qui dépasse les quatre millions », se réjouit Roselyne Mavungu.

Depuis onze ans, le réseau a quant à lui permis de créer ou maintenir un total de 3768 emplois. La clé de ce taux de survie nettement supérieur? Selon Roselyne Mavungu, l'accompagnement de proximité constitue le principal ingrédient qui a un effet marqué. « Le projet d'affaires, pour nous, est un moyen et non une fin, explique la présidente, parce qu'on parle

d'une clientèle appauvrie, marginalisée, souvent exclue, qui a besoin de tout ce processus d'accompagnement de proximité pour se remettre en action, en mouvement, reprendre confiance en elle et mieux comprendre comment ça marche. » Dans le cas des cercles d'emprunt, la formation constitue un prérequis avant l'obtention du prêt qui permettra à l'entrepreneur de faire le saut. Une démarche aux antipodes de celle des banques, où l'« on vous donne l'argent, puis... au revoir! Tout ce qu'elles veulent, c'est que vous remboursiez », tourne en dérision Roselyne Mavungu.

### Modèle québécois

Le RQCC, constitué de 23 membres, soit 12 fonds communautaires et 11 cercles d'emprunt répartis dans 12 régions de la province, s'inscrit plutôt dans une démarche où il va « chercher de l'argent dans la collectivité pour prêter. C'est de la collectivité à la collectivité. » En gros, le crédit octroyé aux entrepreneurs provient généralement de dons ou d'emprunts d'entreprises privées présentes dans la localité, si ce n'est d'investissements « éthiques » collectés dans la région. Une manière de faire qui inciterait les entrepreneurs à dûment rembourser les sommes qui leur sont confiées. Le RQCC estime que 90 % des sommes prêtées via le crédit communautaire sont remboursées. « L'accompagnement de proximité qu'on fait avec notre clientèle, ça devient notre garantie. Les personnes sont conscientes que l'argent vient de la collectivité, donc il y a un plus grand souci [de rembourser]. Même quand elles font faillite ou que leur projet d'affaires ne marche pas, on en voit qui continuent de rembourser jusqu'au dernier sou. »

Depuis sa création, le RQCC a débloqué près de neuf millions en prêts. Bien qu'on y décèle la philosophie du microcrédit, le modèle québécois ne constitue pas un calque de la méthode appliquée par des groupes féminins en Afrique ou par la Grameen Bank du nobélisé Mohammed Yunus. Les prêts, s'ils avoisinent en moyenne les 6000 \$, peuvent atteindre dans certains cas jusqu'à 50 000 \$, remboursables en cinq ans.

La gestion du crédit communautaire dans la



SOURCE RQCC

Roselyne Mavungu, présidente du Réseau québécois du crédit communautaire

province s'inspire beaucoup de la façon dont elle s'est développée aux États-Unis. Selon Roselyne Mavungu, ce qui s'avère « innovant et original » dans le modèle québécois, « c'est qu'on prête à des travailleurs autonomes, à des petites entreprises, mais on prête aussi à des organismes communautaires et à des entreprises culturelles qui ont besoin d'argent. »

« On reste assez novateur, surtout qu'on a été précurseur et qu'on demeure très présent dans le financement de l'économie sociale », s'enorgueillit la présidente, qui indique que le RQCC débloquent des fonds pour ce type d'entreprise bien avant que le concept ne devienne à la mode. « Sur ce point-là, on nous regarde énormément », assure-t-elle.

### Davantage de capital

Mais les besoins se font de plus en plus nombreux depuis que l'économie a été ébranlée par la crise financière. Le RQCC désire maintenant augmenter le capital de prêt disponible pour

comblent les nouvelles attentes. « On a davantage de demande, parce que la crise économique actuelle a renversé et déséquilibré le marché de l'emploi. Il y en a plus qui se sentent marginalisés, exclus, ou qui ne trouvent pas de travail et se dirigent vers la création de leur propre emploi. Donc, il y a beaucoup plus d'entreprises autonomes qui sont en train de se créer. La crise a contribué à l'essor du microcrédit québécois », constate-t-elle.

C'est pour cette raison que le RQCC a annoncé, en mars dernier, la mise en branle de sa première stratégie nationale de financement, afin de trouver de nouvelles sources de capitalisation. « En faisant une stratégie nationale concertée, nous allons peut-être pouvoir toucher, à un plus haut niveau, des partenaires et des investisseurs soucieux d'investissement éthique pour pouvoir consolider l'offre du crédit communautaire. » Dans la même optique, Roselyne Mavungu encourage le développement de partenariats. Le RQCC négocie en ce moment avec le Mouvement Desjardins qui, région par région, commence à offrir du financement en capital ou des prêts pour permettre aux différents organismes membres du RQCC d'exercer leurs activités. Elle croit que l'élaboration de nouveaux partenariats pourra mener vers du cofinancement, ce « qui ne peut qu'aider la cause des entrepreneurs au Québec ».

Le RQCC revendique, du même coup, que le gouvernement provincial mette en place des incitations fiscales pour les investisseurs individuels, corporatifs ou institutionnels qui voudraient ajouter des sommes dans les fonds et les cercles d'emprunts du RQCC. « Ça ferait beaucoup avancer notre cause », déclare Roselyne Mavungu. Mais le réseau doit aussi relever le défi de rendre ses activités plus visibles. « Il y a beaucoup de personnes qui sont intéressées par tout ce qui est capital de développement et il faut que l'information arrive vers elles. C'est sûr que nous souffrons, le RQCC, d'un déficit de représentation. Or c'est important. Plus c'est connu, plus on va pouvoir faire avancer non pas le crédit communautaire, mais la clientèle qui en bénéficie. »

Le Devoir